



CSAL du 24/11/2025

Déclaration Liminaire

Monsieur le président,

Depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale, le 9 juin 2024, notre pays est plongé dans un chaos politique qui enchaîne les records : nombre inédit de députés du Rassemblement National, plus long « interrègne » à l'été 2024 avant la nomination du nouveau Premier Ministre Michel Barnier, premier record du plus court passage à Matignon pour celui-ci, première chute sur un vote de confiance pour son successeur François Bayrou, gouvernement le plus éphémère de l'histoire de la République Française pour Sébastien Lecornu 1, 8ème Premier Ministre pour un même Président de la République... La démocratie souffre, les Françaises et Français sont dans l'incompréhension ou ont renoncé à essayer de comprendre, ce qui est plus inquiétant.

Cela étant, une constante demeure : la permanence d'une ligne politique dictée par le Président Emmanuel Macron, à laquelle rien ne saurait faire obstacle, quel qu'en soit le coût pour la démocratie.

Par notre mobilisation, nous avons pu obtenir l'abandon du vol de 2 jours fériés et, sous réserve du vote du budget de la Sécurité Sociale par le Parlement, le dégel des pensions de retraites et prestations sociales ainsi que la suspension de la réforme des retraites. Cependant, les visées budgétaires du nouveau gouvernement Lecornu restent identiques à celle de ses prédécesseurs.

Ainsi, de nombreuses et graves régressions demeurent :

- La suppression de 3000 postes dans la fonction publique
- Le gel du salaire des agents de la fonction publique qui a déjà baissé depuis vingt ans de 23 % en euros constants !
- La baisse des moyens des services publics notamment des universités, des collectivités territoriales, de la culture, de la santé, de l'action sociale, ainsi que la baisse des dotations aux associations...
- La baisse du financement de la transition écologique
- La taxation des malades avec le doublement des franchises médicales qui pourraient atteindre 350€ par personne, l'augmentation des frais de complémentaire et l'explosion des dépassements d'honoraires et la fiscalisation des indemnités journalières des ALD
- La limitation de la durée des arrêts de travail
- La baisse du budget des hôpitaux et des Ehpad alors qu'ils sont déjà contraints de fermer de nombreux lits.

Aucune réelle mesure de justice fiscale n'a été adoptée. Avec le soutien de l'extrême droite, l'Assemblée nationale a rejeté la taxation du patrimoine des milliardaires (taxe Zucman) et les mesures visant à remettre en cause une partie des 211 milliards d'aides publiques dont bénéficient les entreprises chaque année sans condition ni contrepartie.

La nouveauté avec ce gouvernement ? La Fonction Publique n'a même plus de ministre de plein exercice : le nouveau ministre délégué, David Amiel, est placé sous l'autorité de la ministre des Comptes Publics, Amélie de Montchalin. Au moins, le message est clair : pour eux, la fonction publique ne représente qu'un coût budgétaire.

Et dans ce contexte, une fois encore, le ministère des Finances est mis à contribution et voit le nombre de ses emplois corrigé... à la baisse ! Comme toujours, c'est la DGFIP qui paie le prix le plus lourd, avec 558 suppressions d'emplois prévues pour 2026. Derrière ces chiffres, ce sont des équipes fragilisées, des services publics affaiblis, des usagers délaissés. Solidaires Finances Publiques dénonce avec force cette politique d'asphyxie.

La charge de travail explose, les conditions se dégradent, le sens du travail s'effrite. Les alertes du rapport de la Cour des Comptes, les témoignages de collègues épuisés : tout cela devrait suffire à stopper cette fuite en avant. Mais rien ne semble freiner cette mécanique infernale qui broie les personnels et détruit le service public.

Cette crise des services publics se manifeste parfois, malheureusement, par de la défiance à l'égard des fonctionnaires, alimentée par certains discours politiques malhonnêtes et irresponsables. Un rapport du Sénat du 16 septembre ambitionne de « restaurer le lien de confiance entre les administrations et les administrés »; il constate notamment que l'exclusion numérique n'est pas en voie de régression.

C'est dans ce contexte que le 9 octobre a été annoncée la fin du paiement par chèque à la DGFIP. Le refus d'un moyen de paiement légal n'est pas de nature à restaurer la confiance, bien au contraire. Cette décision subite n'a été précédée d'aucune concertation ni étude d'impact ; elle poursuit un objectif de rentabilité immédiate, sans soucis des territoires et de nos différentes missions. Nous réaffirmons notre attachement à un service public universel, qui n'exclut personne dans la société.

À la veille d'un grand chamboulement dans nos méthodes d'allocation des emplois, l'inquiétude est vive.

Après des décennies de suppressions d'emplois, l'allocation des emplois et leur adaptation à l'exercice des missions est évidemment un sujet central pour chaque service et pour chaque agente et agent qui voient leurs conditions de travail se dégrader sans cesse.

Le TAGERFIP, même s'il n'est pas l'outil parfait, permet une vision sur les emplois par grades, par directions et l'anticipation des départs et recrutements.

Aujourd'hui, l'évolution qui nous est proposée est la modification du référentiel qui sert pour l'allocation et le pilotage des emplois et effectifs ainsi que l'élaboration des mutations nationales et locales.

La motivation de cette opération semble bien n'être que de réduire, et si possible de supprimer les vacances d'emplois, sans recruter mais simplement en n'utilisant plus les mêmes chiffres, comme une solution magique à tous les maux de la DGFIP.

Ces méthodes et ce mépris finiront par briser nos collectifs de travail. Avec un dialogue social toujours très difficile au niveau national, toujours moins de transparence sur nos carrières et nos mobilités.

Quoi qu'on en pense, toutes les conventions de cadres et les demi-journées de cohésion ne suffiront pas à réparer le mal qui nous est fait. Et nous finissons par nous demander ce qui craquera en premier, de nos missions ou des agentes et agents.